

Voilà à quoi ressemblera le futur complexe des Combes

CONSEIL MUNICIPAL Le projet du cabinet d'architectes Bernard Fauroux a été retenu. Début des travaux en juin 2011. Livraison en septembre 2012

Le 24 septembre dernier, la Ville décidait de lancer le projet de réhabilitation et de rénovation du complexe sportif des Combes. En gros, il s'agit de créer une salle polyvalente d'une capacité de 400 personnes; de réaménager l'aire de jeu et de lui adjoindre de nouvelles tribunes équipées de toutes les infrastructures sportives et administratives. Mais aussi de faire sortir de terre des courts de tennis, un terrain de padel et, enfin, d'augmenter la capacité du parking à 90 places au lieu des 40 actuelles.

36 candidats, un seul élu

À partir du moment où la décision a été prise, le processus était engagé et un jury était désigné. En décembre dernier, un concours européen était lancé; 36 candidats ont répondu. Trois ont été retenus par le jury. Ces trois équipes après avoir reçu le cahier des charges technique, ont eu quelques semaines pour rendre leur copie. Le 26 mai, le jury s'est de nouveau réuni et a choisi le lauréat. Ne restait plus au conseil municipal qu'à entériner ce choix. C'est chose faite, depuis jeudi soir. C'est le cabinet d'architecture Bernard Fauroux qui a été choisi.

« L'exigüité de l'unité foncière, la



Les esquisses du projet ont été présentées aux élus du conseil municipal qui ont approuvé le projet.

(DR)

densité des équipements à implanter, les limites des zones inondables et de constructibilité ont été des contraintes fortes imposées au concepteur », a précisé Charles Roig, conseiller municipal, délégué aux Sports. Le terrain de football et les autres équipements seront créés sur la plus grande parcelle. Le tennis et

le padel sont placés au sud-est. Ils sont séparés du complexe, mais pas du club de tennis. Pour l'architecte, « l'implantation des différentes fonctions a été déterminée en vue de permettre une circulation fluide des différents types d'utilisateurs ou du public sans croisement des flux; une accessibilité de tous les locaux aux

personnes à mobilité réduite; un accès des pompiers et une possibilité de retournement sur la totalité de la longueur du projet ». Par ailleurs, le service municipal de la jeunesse et des sports auront des locaux à l'étage de la salle polyvalente. Cette dernière pourra être divisée en trois afin que chaque salle, issue de cette

partition, bénéficie d'un accès extérieur et d'un éclairage naturel.

« Notre choix a également été motivé par l'aspect intégration dans le site et le choix des matériaux », a précisé Charles Roig. Pour l'architecte, « la pierre s'est imposée pour rythmer le linéaire bâti en habillant ses avancées afin qu'elles puissent être perçues comme les contreforts du relief sur lequel est édifié le village ».

L'emploi de matériaux naturels permettra une meilleure intégration du projet dans le site. Afin de limiter les risques liés aux inondations, l'équipe technique a également prévu la réalisation d'un mur de soutènement réalisé contre terre.

La semaine dernière, le projet a été présenté à la commission sport et jeunesse qui a émis quelques réserves notamment quant à l'implantation des terrains de tennis : « Pour l'instant, ce n'est qu'une allure générale du projet. Nous allons tenir compte des remarques qui nous ont été faites pour pouvoir les intégrer au projet définitif ».

La programmation de ce qui sera « la plus grosse opération que la ville fera en fonds propre » a également été dévoilée : début des travaux, fin juin 2011 et ouverture en septembre 2012.

JEAN-MICHEL POUPART